



Allocation supplementaire invalidité

Par **yam5772**, le **22/05/2012 à 19:09**

Bonjour,

je touche l' A . S . I depuis quelques années étant en invalidité catégorie 2,

pourriez vous me dire si cette allocation est remboursable en cas de retour à meilleure fortune; si elle est récupérable sur la succession et dans quel cas?

Ce qu'il en est des conclusions de loi déposées au sénat sur la parité des pensions d'invalidité AAH ,cette dernière n 'etant pas recuperable ainsi que les autres prestations sociales.

merci de votre réponse (ajouter references si possible)